

---

Adresse des jeunes enfants de l'école nationale de Lussac-la-Patrie (ci-devant Lussac-les-Eglises, Haute-Vienne), lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des jeunes enfants de l'école nationale de Lussac-la-Patrie (ci-devant Lussac-les-Eglises, Haute-Vienne), lors de la séance du 27 fructidor an II (13 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 133-134;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_15954\\_t1\\_0133\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15954_t1_0133_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

tant d'insolence par d'excécrables tyrans, vous avez délivré le meilleur peuple de la terre écrasé pendant 14 siècles entre le trône et l'autel, vous avez sauvé votre pays malgré les factieux, les Catilina qui entravoient vos travaux pour assassiner des hommes libres, pour rétablir un trône hideux sur leurs corps sanglans; vous avez enfin tracé en caractères de feu ces lois sublimes, emblèmes précieux et éternels du bonheur de l'humanité...; Bientôt, tous les hommes qui couvrent la surface du globe guidés par le flambeau de la philosophie briseront leurs chaînes flétrissantes, rendront hommage à la liberté, prendront place au banquet de la fraternité.

31 may, 2 juin, 10 août, 9 thermidor, ô journées à jamais mémorables déjà burinées dans l'histoire, vous retracerez dans les siècles futurs le triomphe de la liberté, vous rappellerez la sainte énergie du 1<sup>er</sup>, du plus généreux de tous les peuples, la fermeté, le courage de ses Représentans qui ont tant de titres à la reconnaissance de l'univers.

Chargés de vous témoigner de celle de la société populaire de Sens, nous ne connoissons, citoyens Représentans qu'une manière de vous remercier de vos travaux, c'est de vous inviter à rester à votre poste, de faire un nouveau serment d'exéquer à jamais les tyrans, les traîtres, les ambitieux de chérir toujours la raison, l'humanité, la justice, d'être fidèles aux lois de notre chère patrie. De vous être inviolablement attachés.

Oùi, nous vivrons libres, ou nous saurons mourir autour de la colonne sacrée de la liberté : ...Mais non, nous tenons aussi les leviers de la révolution, nous contribuerons de tout notre pouvoir à la dissolution des monstres qui souillent l'univers, qui outragent tout à la fois la raison, l'être suprême et la nature, et nous nous écrierons avec tous les hommes libres : Vive la République, vive la Convention nationale.

F. BUREAU, *ex-président*.

e

[*Les élèves de l'école primaire de la commune de Conches, à la Convention nationale, le 2 fructidor an II*] (10)

Egalité, Liberté, fraternité ou la mort.  
Pères de la Patrie.

Les jeunes républicains de l'école primaire de la commune de Conches, dévoués à devenir un jour les appuis de la révolution; leurs cœurs n'ayans point été souillés par les instructions orgueilleuses des prêtres qui apprenaient aux grands à opprimer les petits. Ces cœurs purs et bien disposés à recevoir les leçons de toutes les vertus républicaines, vous offrent tous leurs remerciemens et notamment de l'éducation républicaine. L'erreur et

le mensonge sont détruits, la vérité leur a succédée, le fanatisme n'est plus, *Vive la République*. Sans prêtres, nous serons plus facilement vertueux, par là plus agréable à l'être suprême. Nous ne cessons de lui adresser des remerciemens des succès de nos armées et particulièrement de nous avoir donné des représentans dont la sagesse et les lumières concourent journellement au bonheur de la patrie. Législateurs, il nous manque des forces pour seconder vos efforts, dès que nous les aurons atteints, nous jurons tous unanimement d'aller sur les frontières soulager nos frères, et défendre notre patrie. Nous allons pour preuve de notre dévouement pour la cause de la liberté, nous appliquer à acquérir les connaissances qui pourront un jour nous rendre utile à notre patrie, après nos classes nous continuerons d'aider de nos bras aux préparatifs des matières premières pour la fabrication du salpêtre, d'où doit sortir l'émétique des ennemis de la République. Restez à votre poste, Représentans jusqu'à ce que toutes les têtes couronnées soient tombées, pour lesquelles nous jurons une haine complète. Et nous répèterons à jamais les mots que nous pratiquons au commencement et à la fin de nos classes. Vive la République, vive la Convention.

Salut et fraternité.

LOINEL, *instituteur et 33 autres signatures*.

f

[*Les jeunes enfans de l'école nationale de Lussac-la-Patrie, à la Convention nationale, le 28 thermidor an II*] (11)

Liberté ou la mort  
Législateurs,

Habitans de la sainte Montagne les jeunes enfans de l'école nationale de Lussac-la-Patrie, chef lieu de canton, district du Dorat, département de la Haute-Vienne, en apprenant la nouvelle de la conspiration horrible du traître Robespierre contre l'unité et l'indivisibilité de la République française, ont frémy d'horreur; ils vous félicitent de votre surveillance, cy exacte à déjouer les complots fraticides des malveillans qui sous le masque du plus pur patriotisme caches les plus noirs attentats; *nos bras encore foible voudroit bien seconder votre courage* et vos bon santimens, (mot illisible) que foibles; nous nous sommes transportés en esprit devant la Convention nationale, dans l'intention d'imiter les Barras, et Vialla; c'est ce désir que nous aurons toujours dans le cœur jusqu'à ce que nos forces segondant nos courages, nous permetrons de remplir nos desir qui sont de combatre la tyrannie et les tyrans et de vivre libre et mourir.

BOUCHALAIS, ROUZIEV, *instituteur national et sept autres signatures*.

(10) C 320, pl. 1319, p.6. *Bull.*, 27 fruct. *Moniteur*, XXI, 762.

(11) C 320, pl. 1319, p. 5. *Moniteur*, XXI, 762.

Il est mentionné que « le plus grand nombre ne sait écrire ny signer. »

### g

[*La compagnie d'Espérance d'Ambronay à la Convention nationale, le 30 thermidor an II*] (12)

Législateurs,

Ils n'existent plus ces criminels parricides qui déchiraient le sein de leur mère patrie, ils n'existent plus ces mandataires parjures qui voulaient nous donner de nouveaux fers et vous venez encore une fois par votre fermeté et votre énergie de sauver la République; notre reconnaissance envers vous est infinie.

Nous vous instruisons que les jeunes gens de la commune d'Ambronay, chef lieu de canton, département de l'Ain, district de Mont-Ferme, ci-devant St-Rambert, pénétrés du saint amour de la patrie, animés de l'esprit républicain, ont formés entre eux depuis le 10 germinal dernier une compagnie d'espérance composé de 50 à 60 républicains de l'âge de 13 à 18 ans; déjà par les soins d'un instituteur, ancien militaire et sans-culotte, plusieurs d'entre eux sont en état de pouvoir aller partager l'honneur des victoires avec leurs frères d'armes et deffendre leur patrie; ils n'attendent, Pères de la patrie que le moment où vous les appellerez à sa défense.

Tels sont les vœux des citoyens qui composent cette compagnie, ils ont chargés leurs officiers de vous en faire part et ils vous prient de les agréer; ils sont purs, ils sont sincères.

La Convention sera toujours leur boussole, et toujours ils seront prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de la liberté de l'égalité et de l'indivisibilité de la République.

Vive la République, Vive la Convention.

COINTICOUR, *capitaine*, SEROZ, *lieutenant*, FOURNIER, *sergent*, THIER, *sous-lieutenant*.

### h

[*La société populaire de Billom, département du Puy-de-Dôme, à la Convention nationale, s. d.*] (13)

Citoyens-Représentans,

La société populaire de Billom vous félicite du pacte social et de la sanction que vous venez de donner à l'union des deux premières Républiques du monde : c'est une victoire de plus remportée en thermidor sur les tyrans coalisés. Nous vous envoyons copie de la lettre que la société écrit à ce sujet au ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et nous vous de-

mandons que l'Océan qui séparoit autrefois les deux Mondes, s'appelle désormais la mer de la *Fraternité*.

[*La société populaire de Billom à James Monroe, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique auprès de la République française, s. d.*]

Frère et Ami,

La société populaire de Billom t'invite à témoigner à la nation dont tu es l'organe, la vive et tendre émotion, la joie sincère et pure qu'elle a éprouvée, en apprenant que les deux plus grandes Républiques de l'Univers, malgré l'immense Océan qui les sépare, se donnent mutuellement la main. Puissent désormais les eaux de la Seine, se mêlant à celle de la Delawarre, adoucir et corriger l'amertume des mers, faire disparaître les teintes de sang dont elles ont été si souvent rougies! puissent les tyrans de la terre, désespérés par cette union indissoluble, reconnoître enfin la souveraineté des nations, se prosterner devant les droits imprescriptibles de l'homme, briser eux-même et jeter leurs sceptres aux vents!

Salut et fraternité.

### i

[*L'équipage de la flûte le Dromadaire à la Convention nationale, Brest le 25 thermidor an II*] (14)

Représentans d'une grande nation.

Les sans-culottes composans l'état Major et l'équipage de la flutte de la République le Dromadaire, vous félicitent sur vos glorieux travaux et sur votre infatigable surveillance à déjouer les conspirations les plus atroces telle que celle du tiran Robespierre et autres scélérats de cette trempe.

Citoyens Représentans dans la lettre que nous avons eu l'honneur de vous écrire le 18 messidor dernier nous vous annoncions que beaucoup de marins avaient été indignés de l'attentat commis envers deux Représentans du peuple; Nous avons été bien autrement indignés en apprenant l'excécrable conjuration dirigée contre la représentation nationale, par ce même Robespierre dont nous étions tous dupes de son hypocrisie, et que nous avions si grand peur qu'il ne lui arrive quelque accident causé par l'apparente pureté de ses principes et de son grand patriotisme.

Citoyens Représentans, restez à votre poste, continuez de terrasser et d'anéantir toutes les factions toutes les parties qui n'auraient pas pour point de ralliement la Convention nationale et la République une et indivisible, et surtout jusqu'à ce que vous n'ayez pulvérisé et anéanti les brigands cou-

(12) C 320, pl. 1319, p. 4. *Bull.*, 27 fruct.; *Moniteur*, XXI, 762.

(13) *Bull.*, 27 fruct.. *Moniteur*, XXI, 762; *M. U.* XLIII, 452.

(14) C 320, pl. 1319, p. 3. *Bull.*, 27 fruct..